***RÈGLEMENT D’ORDRE INTÉRIEUR***

**des Gîtes« Racines é Zel »**

**Clauses non exhaustives**

**1.L’eau, c’est la vie, elle est précieuse** : La Guadeloupe connait de gros problèmes d’eau, en saison sèche son débit est réduit, afin de ne pas en manquer, économisons là.

**2.Responsabilité écologique** : Il est absolument interdit d’allumer un feu ouvert en quelque endroit que ce soit sur la propriété et aux alentours.

**3.Séjour / règles concernant le bruit** : La première règle et la plus importante est celle du bon sens quant au respect des autres. Le repos et la tranquillité sont prioritaires. Ne rien faire qui de son fait ou du fait de sa famille ou de ses relations, puisse nuire à la tranquillité du voisinage, en évitant les bruits excessifs ou tout autre nuisance, particulièrement le soir. Ne pas crier, ne pas claquer les portes, faire attention aux courants d’air…. Les parents encourageront leurs enfants à ne pas être trop turbulents dans leurs jeux, afin de ne pas déranger la tranquillité des autres occupants …Le silence doit être de rigueur entre 23 h et 7 h.

**4.Précautions diverses** : Toutes commodités sont mises à votre disposition, il vous est demandé de les utiliser au mieux, en veillant à un fonctionnement normal et à une consommation raisonnable. ***Attention danger pour l’installation !***Hormis le papier hygiénique, rien d’autre ne doit être jeté dans la cuvette des WC. ***N’utiliser que des produits compatibles avec une fosse septique.***

 Quand l’orage gronde, pensez à débrancher la télévision.

**5.L’aménagement** : Il a été conçu pour une utilisation optimum pour la durée et la qualité d’accueil, aussi, la literie, mobiliers et objets divers ne devront pas être transportés à l’extérieur des logements.

**6.La casse** : Le cas échéant, signalez la durant votre séjour. Informez immédiatement le propriétaire de tout sinistre et des dégradations se produisant dans les lieux loués, même s’il n’en résulte aucun dommage apparent.

**Forfait de remplacement** : Si vous n’avez pas pu remplacer par vous-même les objets cassés. Verre 2 €, Assiette 2 €, Saladier grand 8 €, Saladier petit 4 €, Bol 2 €, Tasse 2 €, Plat gratin 10 €, Autres : à valeur de remplacement.

**7.Entretien des lieux loués** : Chacun est tenu de s’abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l’hygiène et à l’aspect du site tant à l’intérieur des locaux qu’à l’extérieur et aux environs. N’oubliez pas que le gîte doit être rangé et dans un état correct à votre départ.

**8.Les usagers sont responsables** pécuniairement de toutes les dégradations qu’ils pourraient causer par leurs faits et gestes. Ils sont responsables de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir à eux ou aux tiers du fait de leur inobservation du présent règlement.

**9.Parkings** : Les véhicules devront être stationnés aux emplacements prévus à cet effet.

**10. Climatisation** : **L’utilisation de la climatisation est programmée entre 18H et 8H30 du matin (en dehors de ces heures la configuration des gîtes permet une ventilation très agréable au cours de la journée). Pensez à l’éteindre lorsque vous quittez votre gîte. En cas d’oublie le compteur risque de disjoncter et ainsi gêner le fonctionnement des autres gîtes. Merci de votre compréhension.**

**P.S. :** Afin de respecter le séjour de l’ensemble des occupants, merci à chacun d’entre eux, s’ils sont fumeurs, de ne pas fumer à l’intérieur des gîtes.Cela pourrait nuire à la présence des détecteurs de fumée (obligatoire depuis mars 2015) installés dans les gîtes et surtout les mettre en fonctionnement. Des cendriers sont à votre disposition sur les terrasses extérieure.

**Les petits déjeuners : (sur réservation)**
Les petits déjeuners sont servis à l’extérieur sur la terrasse de la maison au bord de la piscine entre 7h30 et 9h30. (sauf demande particulière)

**La table d’hôtes : (sur réservation certains soirs de la semaine)**
Si vous souhaitez dîner à notre table d’hôtes « Fleur de Coco », n’oubliez pas de réserver au moins 24H à l’avance..

***Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration et nous vous souhaitons un agréable séjour au Domaine Racines é Zel.***

Vieux-Fort le 10 janvier 2019